

Réponses à la Sollicitation Électorale - SEMB SAQ

Positionnement axé sur l'optimisation des revenus de l'État, le bien-être collectif et la santé publique

1. Appuyez-vous une privatisation partielle ou complète de la SAQ dès le premier mandat?

Non. La privatisation transférerait des profits légitimes de l'État vers des intérêts privés, privant ainsi la collectivité de dividendes précieux qui financent directement nos services publics fondamentaux comme la santé et l'éducation.

2. Si votre parti était élu, quelle serait votre vision concrète du marché de l'alcool dans dix ans: maintien du modèle actuel de la SAQ, ouverture graduelle au marché ou privatisation complète?

Le maintien et l'optimisation du modèle public actuel de la SAQ. Un monopole d'État permet de capturer l'ensemble du bénéfice net pour la société tout en assurant un contrôle strict et responsable sur la distribution des boissons alcoolisées. De plus, nous ajouterons des espaces Québec pour les producteurs locaux. Les producteurs pourront ainsi voir leurs produits vendus dans leurs succursales régionales, sans être obligés de fournir assez de produits pour tout le Québec.

3. La libéralisation du marché de l'alcool pourrait entraîner une augmentation des points de vente sur le territoire québécois. Quelles mesures, le cas échéant, votre parti envisagerait-il en matière de santé publique?

Un rejet strict de la multiplication incontrôlée des points de vente. L'accessibilité accrue à l'alcool entraîne directement des coûts sociétaux et médicaux élevés. Il convient de privilégier le maintien d'un réseau structuré, la formation rigoureuse du personnel et la mise en place de politiques de prix minimaux pour prévenir la surconsommation.

4. Selon vous, quel est le meilleur moyen de protéger les consommateurs québécois?

Encadrer le marché par une société d'État responsable. La SAQ garantit un contrôle de qualité rigoureux, une politique de prix équitable sur tout le territoire et une vente

éthique axée sur la prévention et la modération plutôt que sur l'augmentation aveugle des volumes de vente.

5. Selon vous, y a-t-il plus d'avantages ou d'inconvénients à conserver une société d'État (la SAQ) pour effectuer le commerce de l'alcool au Québec?

Il y a une prédominance nette des avantages. La SAQ génère des milliards de dollars de dividendes réinjectés directement dans les coffres de l'État tout en limitant les externalités négatives de l'alcool sur la santé publique, assurant ainsi un équilibre optimal entre rentabilité collective et sécurité sanitaire.

6. Mise en commun des infrastructures de distribution et du laboratoire (SAQ et SQDC)

Pour optimiser les revenus de l'État tout en renforçant la sécurité du public, il est logique d'optimiser l'utilisation des infrastructures existantes de la SAQ. Le laboratoire d'analyse hautement spécialisé et le réseau logistique efficace de la SAQ devraient être pleinement mis à contribution pour l'ensemble des produits de la Société québécoise du cannabis (SQDC). En centralisant les tests de contrôle de la qualité, la vérification de la pureté des produits et la chaîne d'approvisionnement sous une même expertise publique, l'État réalise d'importantes économies d'échelle qui augmentent ses dividendes nets. De plus, cette rigueur scientifique partagée garantit aux citoyens un niveau maximal de protection sanitaire en assurant un contrôle strict, standardisé et indépendant de la composition des produits mis en marché.

Martine Ouellet

Cheffe de Climat Québec

Danick Soucy

Candidat pour Climat Québec